

## VILLE DE PONT-DE-CLAIX

### DECISION DU MAIRE n°034 / 2020

Service : Marchés  
Tel : 04.76.29.86.73  
ref. : BAT1916

**OBJET : Avenant n°2 en plus-value  
Marché de maintenance des installations de chauffage collectives et individuelles et  
de production d'eau chaude sanitaire**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 04 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°037/2020 du 17 juin 2020 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT le marché de maintenance des installations de chauffage (P2 : maintenance / P3 : gros entretien), conclu pour 5 ans avec l'entreprise ENGIE ENERGIE SERVICES - ENGIE COFELY, pour un montant initial de 439 205 € HT maximum (189 205 € HT au titre du P2 et 250 000 € HT maximum au titre du P3).

CONSIDERANT la nécessité de prendre en charge l'entretien annuel des installations de chauffage dans les sites suivants :

- Annexe Jules Vernes pour un montant annuel de 99 € HT
- Local Amphithéâtre pour un montant annuel de 99 € HT
- Maison Communale pour un montant annuel de 99 € HT
- Sst jean moulin – CTA double flux et multi accueil pour un montant annuel de 1 208 € HT

et la suspension de l'entretien annuel des installations de chauffage à l'école maternelle des Olympiades pour un montant annuel de 448 € HT

Il en résulte une plus-value globale annuelle de 1 057 € HT, soit 4 228 € HT pour les 4 années restantes

#### DECIDE

**ARTICLE 1** : de signer un avenant en plus-value avec l'entreprise ENGIE ENERGIE SERVICES - ENGIE COFELY – Agence Savoie Dauphiné – PAE du Terraillet – 158 rue des Tenettes – 73 193 SAINT BADOLPH Cedex, titulaire du marché.

Il est rappelé que le présent marché a déjà fait l'objet d'un avenant en plus-value de 20 825 € HT (4 165 € HT/an)

Avec une nouvelle plus-value global de 4 228 € HT (1 057 € HT/an), cela porte le montant du marché de 460 030 € HT à 464 258 € HT, soit une augmentation de 5,7 % (avenant 1 inclus)

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-213803174-20200701-DEC\_2020\_034-CC

**ARTICLE 2 :**

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

**Acte rendu exécutoire par :**

- dépôt en Préfecture le 09 juillet 2020
- publication le 09 juillet 2020
- et notification le 09 juillet 2020

A PONT DE CLAIX, le 01 juillet 2020

Pour le Maire et par délégation,  
Le 1er Maire Adjoint,  
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX**

**Utilisateur : TSIGRIS Gaelle**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte:	DEC_2020_034
Date de la décision:	2020-07-01 00:00:00+02
Objet:	Avenant n°2 en plus value - Marché de maintenance des installations de chauffage collectives et individuelles et de production d'eau chaude sanitaire
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20200701-DEC_2020_034-CC
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20200701-DEC_2020_034-CC-1-1_0.xml	text/xml	1020
nom de original: DEC_2020_034marches.pdf	application/pdf	114322
nom de métier: 99_DC-038-213803174-20200701-DEC_2020_034-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	114322

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 juillet 2020 à 11h02min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 juillet 2020 à 11h02min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 juillet 2020 à 11h02min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 juillet 2020 à 11h04min24s	Reçu par le MI le 2020-07-09